

30 juin 2015,

**Aux élus de collectivités locales et d'associations employant l'ingénierie de développement local en Rhône-Alpes, à leurs directeurs, à leurs responsables,**

Madame, Monsieur,

Bousculés par les réformes territoriales et confrontés à la crise financière, **les territoires se restructurent**. Les agglomérations étendent leurs périmètres, et ont à assumer de nouvelles responsabilités vis-à-vis du « rural ». Les zones à faible densité de population doivent redimensionner leurs projets et leurs organisations. La nouvelle génération de programmes européens (Leader, espaces valléens, pôles nature...) accompagnent ces évolutions, avec souvent de nouveaux périmètres qui nécessitent de revisiter les coopérations entre acteurs.

Dans ce contexte, **le rôle de l'ingénierie reste essentiel pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de développement dans des domaines plus larges et complexes**. L'évolution des organisations et des métiers impose aux élus et aux équipes de direction des structures engagées dans le développement local un accompagnement fin du changement, croisant contraintes de la structure, besoins des citoyens et attentes des agents.

**Président, Vice Président d'une collectivité locale**, vous avez à appréhender des territoires et des problématiques plus larges, et devez renforcer votre rôle d'impulsion stratégique vis-à-vis de vos équipes de salariés.

**Elu ou responsable associatif**, vous devez reconsidérer le périmètre de vos actions, et repositionner vos partenariats avec des collectivités sous forte contrainte financière, tout en professionnalisant davantage l'encadrement de vos salariés.

**Directeur général, responsable de services, de pôle ou de contrat**, vous devez changer de posture et d'échelle pour structurer et professionnaliser les équipes de développement en les réorganisant en interne, et créer au sein du territoire un travail en réseau cohérent avec les projets.

**Ensemble, vous devez renouveler vos relations** de travail, les modalités de la gouvernance, **piloter et conduire les changements** organisationnels, **motiver** l'ensemble des élus et équipes techniques, **mobiliser** les acteurs associatifs, socio professionnels, et les habitants à la construction des projets, **définir** les besoins d'appui externe...

Vous abordez ces questions complexes et souvent nouvelles à partir de vos expériences locales et de vos compétences. **Nous vous proposons d'accompagner vos réflexions et surtout de leurs donner un débouché concret** en partageant et confrontant la situation de votre structure et de votre territoire pour mieux l'appréhender et vous aider à formaliser votre propre feuille de route.

Pour cela, **nous vous invitons à deux journées de travail collectif entre employeurs** (élus, responsables associatifs, équipes de direction) :

- « **Réformes territoriales et impacts sur l'ingénierie de développement** » visera après avoir dégager les scénarios d'évolution de l'organisation des territoires et ses conséquences sur l'ingénierie du développement, à déterminer vos marges de manœuvre et des actions possibles.
- « **Piloter une équipe d'ingénierie** » s'attachera à identifier les questions posées aux dirigeants managers dans leur rôle d'accompagnement des équipes d'ingénierie et à définir les actions à mettre en place.

**Ces sessions seront des temps d'échanges partant des situations vécues par les participants**. Elles seront animées par **Gérard Hanus, consultant et ancien directeur de PNR**, avec l'appui de **Isabelle Bizouard, chargée de la mission « emplois et métiers » au sein de Cap Rural**. Indépendantes l'une de l'autre, vous pouvez participer à l'une ou l'autre ou aux deux. Vous trouverez sur [www.caprural.org](http://www.caprural.org), la présentation de chaque session et le bulletin d'inscription.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations,

**Anne Carton**

Directrice de Cap Rural



Cap Rural est cofinancé par l'Union européenne